Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le 02/10/2023

ID: 044-214400350-20230925-DL_2023_09_13-DE



Nombre de conseillers en exercice : 33

Votants: 33 Abstentions: Pour: 33 Contre:

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 25 septembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Eric NOZAY

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSE
Noelle CORNO
Laurent GODET
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Frédéric CHATELLIER

Denis BRIANT Jean-Pierre GUYONNAUD

Anne OLIVIER

Claude LEFORT

formant la majorité des membres en exercice.

Nathalie LEBLANC
Marc FLEURY
Sylvie LAJEANNE
Philippe RODRIGUES
Isabelle LE HEIN
Oscar NAVARRO
Charlotte PERCHER
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY

Sébastien ROUSSEL

Étaient absents excusés :

Martin MOTTET, Linda DION

Avaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Martin MOTTET à Noelle CORNO, Linda DION à Laurent BREZAC

Madame Bénédicte de LANTIVY a été élue Secrétaire de Séance.

ID: 044-214400350-20230925-DL 2023 09 13-DE

MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE RENTRÉE 2023

DL 2023 09 13

Monsieur GODET expose:

Lors d'une première modification de la carte scolaire en Avril 2023, il a été matérialisé un cinquième secteur central à la jonction des périmètres de Beausoleil, Lande de Mazaire et le Blanchetière. Ce secteur tampon permet de décider des affectations sur une des 3 écoles concernées.

Après 6 mois d'application de la nouvelle carte scolaire, la service Vie Scolaire a déjà étudié 25 dossiers d'inscriptions de familles affectées au cinquième secteur. Cette évolution a permis d'ajuster au jour le jour, en fonction de la capacité d'accueil des écoles, les effectifs et la répartition par niveau.

Malgré tout, il apparait nécessaire, au regard de l'évolution constante des effectifs et des arrivées importantes sur le secteur centre, d'étendre une seconde fois ce périmètre central.

Nouvelle proposition d'extension pour le cinquième secteur :

Liste des rues ajoutées au cinquième périmètre scolaire existant :

- Allée des Azurés
- Avenue du Premier Mai
- Avenue de Beauregard
- Avenue des Noieries
- Chemin des Écureuils
- Rue A.Fleury
- Rue Chrysostome Ricordeau
- Rue du 11 Novembre
- Rue Descartes
- Rue des Chataigniers
- Rue des Tilleuls
- Rue du Bois Fleuri
- Rue du Deux Décembre
- Rue du Huit Mai
- Rue du Maréchal Foch
- Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- Rue du Maréchal Joffre
- Rue du Maréchal Juin
- Rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque
- Rue du Quatre Août
- Rue du Quatorze Juillet
- Rue du Six Juin
- Rue Jean XXIII
- Rue Lanoue Bras de Fer
- Rue Louis Maisonneuve
- Rue Luzeau de la Mulonnière
- Rue Olivier de Sesmaisons

Vu l'avis de la commission Éducation et Parentalité réunie le 14 septembre 2023

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le 02/10/2023

ID: 044-214400350-20230925-DL_2023_09_13-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1. D'APPROUVER les modifications de la carte scolaire ;
- 2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

BÉNÉDICTE DE LANTIVY

Pour extrait certifié conforme, **Monsieur le Maire**,

FABRICE ROUSSEL